

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2004

présenté par
M. Plisson, rapporteur

ARTICLE 32

À la première phrase de l'alinéa 14, après le mot :

« précisant »,

insérer les mots :

« et justifiant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Harmonisation rédactionnelle de l'alinéa 14 avec l'alinéa 11.